



Permis de conduire annulé pour un étranger

Par **witchipe**, le **14/04/2008** à **17:57**

Bonjour

Voici ma question. J'espère que quelqu'un pourra m'aider.

Mon ami habite en France depuis 8 ans, mais est d'origine anglaise.

Il a passé son permis de conduire en Angleterre il y a plus de 20 ans maintenant.

Il y a moins de 2 ans, son permis d'origine lui a été retiré en France suite à des erreurs de conduite. Un permis français lui a alors été rendu, mais sans le nombre total de points bien sûr.

Une deuxième erreur ayant été commise au début de l'année, il s'est vu retirer ce permis, avec pour obligation de repasser l'examen en entier, car considéré comme "jeune conducteur de moins de 2 ans". L'administration ne tenant pas compte de son ancienneté de permis anglais.

Nous sommes passé à la préfecture pour montrer une copie de son permis anglais sur lequel est noté la date d'obtention de son permis d'origine, mais n'ayant jamais eu ce cas, ils n'ont pas pu nous répondre...

Existe t'il un moyen pour faire reconnaître qu'il n'est pas un jeune conducteur ? Il lui est totalement impossible de passer le code en français, car il ne maîtrise pas suffisamment notre langue.

Que pouvons-nous faire s'il vous plaît ?